

Ibiza, le 30 Août 2021

PROTOCOLE SANITAIRE – LFI D'IBIZA
Version rentrée septembre 2021
Mise à jour en CHSCT¹ le 16/06/2021

Vous trouverez ci-après le protocole sanitaire du LFI d'Ibiza actuellement en vigueur.

Objectifs :

- 1 Assurer la sécurité sanitaire de la communauté scolaire
- 2 Prévenir les cas de contamination grâce à un protocole strict (entrée, circulations, distances, etc)
- 3 Anticiper 3 scénarios possibles en fonction de l'évolution de la situation afin de garantir au mieux la continuité pédagogique

Aucune personne porteuse de symptômes du Covid ou étant en contact avec une personne atteinte du Covid n'est autorisée à pénétrer dans l'établissement sans autorisation médicale écrite (lors du retour).

Ce protocole s'impose à toute la communauté.

Les familles s'engagent à ne pas mettre à l'école leur enfant s'il a + de 37.5 degrés de fièvre et s'il présente des symptômes compatibles avec le COVID. La famille s'engage expressément à prévenir le centre de la situation. L'Établissement suivra à la lettre les indications données par les autorités sanitaires lors du signalement des cas qui se présenteraient dans notre communauté éducative.

¹ CHSCT : Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail

Liste des mesures prises

- Avant la réouverture :
 - Présentation de l'ensemble de ces consignes sanitaires adoptées aux membres du personnel et à l'ensemble de la communauté du LFI.
 - Les personnels d'entretien et ASEM assurent la désinfection des locaux et matériels
 - Assurer le réapprovisionnement en masques, gel, gants, papier et produits désinfectants
 - Distanciation physique : il doit y avoir 1 mètre 50 cm entre les élèves et entre les adultes.
 - Port du masque obligatoire pour les adultes**

- Jour de la rentrée des classes : Présentation du protocole aux élèves par les professeurs principaux et les référents classe en élémentaire.

- Gestes barrières et applications : les gestes sont ceux préconisés dans tous les établissements publics :
Lavage des mains à l'entrée de l'école, en entrant en classe, avant et après être allé dans la cour, avant et après le repas, avant et après être allé aux toilettes, après avoir toussé ou éternué, en repartant de l'école.

- Dans la classe :
 - Toujours ventiler les salles de classes, les portes restent ouvertes afin d'éviter de les toucher
 - Avant le début de la journée, pendant les temps de récréation et le midi, il faut aérer la classe pendant 15 minutes.
 - Éviter des échanges de matériel entre élèves : il faudra mettre sur chaque table tout le matériel nécessaire pour l'élève, puis le nettoyer/désinfecter lorsque les élèves sortent de la classe.
 - Les tables et les lits pour la sieste seront disposés de manière à respecter au moins 1 mètre 20 cm de distance. Les jouets difficiles à être désinfectés seront retirés. Le personnel d'entretien sera présent pour ces tâches.

- Mesures de prévention:

Port du masque obligatoire pour toute personne pénétrant dans l'établissement et émargement sur le registre mis à disposition à l'accueil.

Chaque élève apprend à nettoyer son espace personnel de travail. Mesure éducative de prévention pour les élèves dans le cadre du CESC². Programme Covid inclus dans l'Education à la santé dans toutes les classes dès la rentrée.

Pour les Personnels

Port du masque obligatoire et prise de température journalière obligatoire avant de se rendre au travail. Un thermomètre sera à disposition au secrétariat pour prendre et consigner la température du jour. Signature du registre à l'entrée

² CESC : Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, étouffement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- Conduite à tenir :

Avertir Madame Dumont qui prendra en charge l'élève concerné à proximité d'un lieu ventilé et isolé du reste du groupe. En cas d'absence de Madame Dumont, isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières. En cas de doute, contacter un personnel de santé. Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.

Rappel par le proviseur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Poursuite stricte des gestes barrières.

- En cas de test positif :

Information aux services de l'Ambassade de France et des autorités locales.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités locales et françaises. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève
Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

L'élève (ainsi que ses frères et sœurs), devra rester à la maison 10 jours minimum à partir du début des symptômes et attendre de ne pas avoir eu de fièvre les 3 derniers jours ni autres symptômes majeurs. Toutes les personnes ayant été en contact étroit avec le cas positif sont identifiées comme cas contact et devront rester en quarantaine à domicile pendant 10 jours.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

- Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrières. Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Poursuite stricte des gestes barrières.

- En cas de test positif :

Information des autorités locales et françaises.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités locales et françaises. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

Le personnel ne pourra revenir travailler qu'après le respect d'une quatorzaine de 10 jours
Toutes les personnes ayant été en contact étroit avec le cas positif devront rester en quarantaine à domicile pendant 10 jours à partir du dernier contact.
Seule la validation du médecin autorisera le retour au travail.

DEFINITION D'UN CONTACT ETROIT

A) Si un cas positif est confirmé en primaire et secondaire dans une classe bulle :

Les personnes, élèves ou professionnels, sont à présent définies comme **contact étroit** (et donc sujet à quarantaine) **uniquement si 3 conditions sont remplies SIMULTANEMENT :**

- 1) Etre à moins de 1m20 du cas positif ET
- 2) Pendant + de 15 minutes ET
- 3) Sans avoir porté de masques ou sans l'avoir porté correctement

Attention : un port de masque non homologué entrainera le passage dans la catégorie « contact étroit »

B) Si un cas positif est confirmé en maternelle dans une classe bulle :

Tous les élèves seront considérés comme étant en contact étroit (car pas de port de masque).

Port de masques et respect des groupes BULLES :

Des groupes « BULLES » sont créés. Les classes deviennent indépendantes et le port du masque, obligatoire pour les adultes, est obligatoire pour les enfants à partir du CP.

Nous pouvons fonctionner avec nos groupes classes qui sont tous autour de 20 élèves en présentiel (en respectant les distances de sécurité, le port du masque et la ventilation)

il est recommandé le changement du masque à la mi journée ; les masques sont apportés par les élèves. Nous encourageons l'usage de masques lavables.

Règles d'entrées et de sorties :

-Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école à l'exception d'un seul accompagnateur en maternelle et selon le chemin fléché (port du masque obligatoire)

PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE DE LA SORTIE DE LA VOITURE JUSQU'À L'ENTRÉE EN CLASSE POUR PROTÉGER AU MAXIMUM LES ENFANTS. (Idem lors de la sortie)

3 **ENTRÉES** sont dorénavant clairement délimitées :

-Maternelle Grande grille Finca

-Elémentaire1 Petite grille des cabanes côté Finca

-Collège Lycée : Grande grille du Collège (située près du portail de sortie des voitures)

Et

4 **SORTIES** sont dorénavant clairement délimitées :

- Maternelle Grande grille Finca
- Elémentaire1 Petite grille des cabanes côté Finca
- Elémentaire2 Grande grille des cabanes côté parking
- Collège Lycée : Grande grille du Collège (située près du portail de sortie des voitures)

Dans la rotonde les entrées et sorties se feront par les baies vitrées extérieures pour la partie élémentaire, vers la sortie élémentaire. Les élèves se rangent devant leur baie vitrée.

Dans la maternelle les entrées et sorties se feront par les baies vitrées à l'exception de la classe de Madame Garrido (par la porte du couloir)

Dans le secondaire la sortie des bâtiments se fait :

- par la baie vitrée pour les 1ères et terminales
- pour le collège 3^{ème} et 2nde par la porte côté foyer
- et 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, par l'entrée principale du collège.

Dès l'entrée, mise à disposition de bidons de gel hydro alcoolique, des thermomètres et d'un marquage au sol afin de respecter les distances de sécurité. En maternelle le parent accompagnateur devra compléter le registre devant la salle de classe dans le registre prévu à cet effet.

Lors des sorties, pour l'élémentaire l'enseignant amène la classe dans l'espace cabane et fait encadrer ses élèves dans l'attente de l'arrivée des parents. Cette mesure est prise pour permettre une sortie échelonnée. Il est demandé aux parents de retourner vers leur voiture dès récupération de leur enfant. Pour le collège et le lycée, l'enseignant amène sa classe au portail du collège en respectant les distances de sécurité et en attendant que les élèves de la classe précédente se soient dispersés.

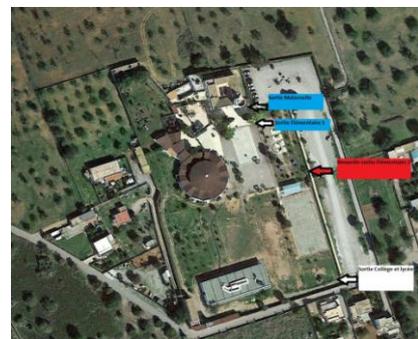
Pour la maternelle, le parent accèdera à la baie vitrée de la salle de classe de son enfant et respectera les règles de distance réglementaire. (UN SEUL PARENT)

Installation d'un Plan de circulation où sont indiquées les zones interdites d'accès, signalées par des affichages.

ENTREES



SORTIES



NB : l'entrée du collège et du lycée est déplacée depuis le 8 mars 2021. Création d'une grille située au sud du grand terrain de sport.

Hors temps-scolaire

- Récréations :

Chaque élève (**sauf en maternelle**) devra apporter son goûter **et une (ou deux) gourde pleine d'eau.**

Les élèves en difficulté respiratoire à cause du masque seront autorisés par les professeurs à se rendre seuls en zone extérieure (visible par le professeur depuis la classe) pour le retirer un moment avant de réintégrer la classe.

-Les récréations se feront selon le planning des services défini. Pour les niveaux primaires, collège et lycée des zones par classe sont définies. Les sorties en récréation pour le primaire et la maternelle s'effectuent de manière échelonnée. (cf. planning des services)

-Le plan de circulation évite les croisements entre groupes d'élèves.

-De même, pour aller aux toilettes, les enfants du iront de manière étalée dans le temps et 4 par 4 avec nettoyage à posteriori. (2 par 2 à partir du CE2)

-L'aire de jeux (structure en bois) de la cour de maternelle sera nettoyée après chaque usage, tout comme les vélos en maternelle.

- Demi-pension : communication dans les meilleurs délais de l'organisation de la restauration

- Activités périscolaires : communication dans les meilleurs délais de l'organisation des activités extrascolaires. Celles-ci devront être proposé dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Bus : Masques obligatoires et désinfection des mains à l'entrée du bus + prise de température. Si un élève présente des symptômes l'enfant ne pourra pas monter dans le bus et les parents accompagnateurs devront l'emmener chez le médecin. Le port du masque est également obligatoire pour tous les élèves pendant le temps de garderie qui précède la montée dans le bus.

La rentrée 2021 se déroule selon le scénario B

SCENARIOS A, B et C

activés sur décision des autorités locales

Scénario A : Nouvelle normalité

100 % présentiel avec respect des mesures de prévention présentées dans ce protocole

Scénario B : Reprise avec mesures restrictives

Au LFI nous favorisons le 100% présentiel car nos groupes classes tournent autour de 20 élèves et nous pouvons assurer les distances de sécurité.

Scénario C : Confinement

100 % via télétravail : Pronote et Zoom

Communication via Pronote et par email professionnel.

Le Proviseur, Jean Philippe Bort.